

Bourses de doctorat du Fonds régional de bourses d'études et d'innovations (RSIF) du PASET

Bourses de doctorat disponibles pour la prise en charge d'une formation doctorale de 3 à 4 ans en sciences appliquées, ingénierie et technologie

L'appel à candidatures est désormais ouvert.

Date limite de soumission des candidatures : 15 juin 2020 à 17 h (heure d'Afrique orientale ; UTC+3)

Informations générales

Le [Partenariat pour le développement des compétences en sciences appliquées, ingénierie et technologie \(PASET\)](#) est une initiative africaine dont l'objectif est de renforcer les compétences dans ces domaines pour favoriser la transformation socioéconomique en Afrique subsaharienne (ASS). Le [Fonds régional de bourses d'études et d'innovations \(RSIF\)](#) est le programme phare du PASET. Le RSIF se concentre sur les technologies transformatrices qui ont un véritable impact positif sur la société. Il est financé par des contributions des gouvernements africains, de la Banque mondiale et du gouvernement coréen. Sa coordination est assurée par le [Centre international de physiologie et d'écologie des insectes \(icipe\)](#) basé à Nairobi au Kenya.

Le RSIF a pour objectif de fournir une formation de qualité aux chercheurs doctorants et postdoctoraux au sein d'universités africaines sélectionnées (les « Universités hôtes africaines ») afin de pallier l'insuffisance des ressources en spécialistes hautement qualifiés dans les domaines des sciences appliquées, de l'ingénierie et de la technologie (ASET), et de contribuer à l'amélioration des capacités de recherche et d'innovation dans ces domaines en Afrique subsaharienne. Le RSIF soutient également le renforcement des écosystèmes de recherche et d'innovation au sein des Universités hôtes africaines en fournissant des aides financières sous la forme de bourses sur critères d'éligibilité.

Le RSIF soutient la formation, la recherche et l'innovation dans cinq domaines thématiques prioritaires du PASET : (1) TIC, y compris big data et intelligence artificielle, (2) Sécurité alimentaire et agroalimentaire, (3) Génie des minerais, des mines et des matériaux, (4) Énergie, y compris énergies renouvelables, et (5) Changement climatique.

Les objectifs spécifiques du RSIF sont de:

1. Créer un réseau de scientifiques, de professionnels et d'innovateurs hautement qualifiés dans les domaines ASET.
2. Identifier et soutenir de jeunes talents africains souhaitant poursuivre leurs études dans les domaines ASET où le besoin se fait le plus sentir.
3. Corriger les déséquilibres liés au nombre de femmes et de groupes défavorisés dans les domaines ASET en Afrique.
4. Développer les capacités universitaires africaines afin de fournir une formation adéquate dans les domaines ASET et de garantir un investissement continu pour le renforcement de l'enseignement et de la main-d'œuvre ASET.

À propos du programme de bourses de doctorat du RSIF du PASET

- Les bourses de doctorat du RSIF sont ouvertes aux candidats souhaitant suivre une formation doctorale de niveau international.
- Les candidats présentent leur candidature à une bourse d'étude de doctorat destinée à la recherche dans un domaine thématique prioritaire du PASET au sein de l'une des Universités hôtes africaines.
- Des comités de sélection indépendants examineront les candidatures afin de sélectionner les candidats qui recevront les bourses.

- Une fois les bourses attribuées, les candidat(e)s sélectionné(e)s devront s'inscrire auprès de leur Université hôte. À ce stade, de plus amples informations seront fournies.
- La durée de la bourse de doctorat est de 3 à 4 ans, dont un stage de césure de 6 à 24 mois au sein d'une université internationale partenaire, d'un institut de recherche ou d'une entreprise privée.
- Les bourses de doctorat du RSIF seront attribuées en septembre 2020.

Éligibilité

Pour pouvoir prétendre à une bourse de doctorat du RSIF, les candidat(e)s doivent :

- Avoir un master portant sur l'un des domaines d'étude. Le master doit avoir été obtenu moins de six ans avant le 30 avril 2020.
- Remplir les conditions d'admissibilité spécifiques de l'Université hôte africaine à laquelle ils/elles postulent.
- Être ressortissant(e)s d'un pays d'Afrique subsaharienne.
- Être prêt(e)s à suivre un programme de doctorat à temps plein au sein d'une Université hôte africaine au cours de l'année universitaire 2020-2021.
- Être prêt(e)s à effectuer un stage de césure de 6 à 24 mois au sein d'une université internationale partenaire, d'un institut de recherche ou d'une entreprise privée.
- Prouver que leurs objectifs de recherche s'inscrivent dans le cadre des domaines thématiques prioritaires du RSIF et contribuent au développement de l'Afrique.
- Pour l'octroi des bourses, priorité sera donnée aux femmes et aux jeunes assistants d'université non encore titulaires d'un doctorat.

Prestations

Les boursiers doctorants et les boursières doctorantes du RSIF percevront les prestations suivantes :

- La bourse de doctorat du RSIF couvre les frais d'inscription à l'université et coûts associés, une indemnité non négligeable couvrant les frais de subsistance, une assurance maladie, les frais de déplacement, et les dépenses liées à la recherche.
- Les boursiers doctorants et les boursières doctorantes du RSIF bénéficieront d'un soutien leur permettant d'effectuer un stage de césure de 6 à 24 mois au sein d'une université internationale partenaire, d'un institut de recherche ou d'une entreprise privée.
- Les boursiers doctorants et les boursières doctorantes du RSIF sont intégré(e)s à un réseau grandissant de leaders émergents dans les domaines ASET en Afrique subsaharienne.
- À l'issue de leur doctorat, les boursiers doctorants et les boursières doctorantes du RSIF auront accès à des subventions de recherche sur critères d'éligibilité du RSIF.

Informations complémentaires et Guide de présentation des candidatures disponible ici: ([Français](#)) ou ([Anglais](#))

Candidatures

Les candidatures sont acceptées via la plate-forme de candidature en ligne: <https://www.rsif-paset.org/calls/>. Les candidatures soumises par e-mail ou sur papier ne seront pas acceptées.

Date limite de soumission des candidatures

15 juin 2020 à 17 h (heure d'Afrique orientale ; UTC+3)

Veillez adresser vos questions au:

Responsable

Unité de coordination régionale (UCR) du RSIF

Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (icipe)

rsifscholarships@icipe.org